

Image not found or type unknown



Declaration de revenus locatifs apres heritage

Par **marc7018**, le **17/07/2011** à **23:50**

Bonjour, rnrnj'hérite de biens immobiliers loués. rnje vais les garder en l'état avec les locations. rnrnje me suis aperçu que jusqu'à présent certains revenus locatifs n'étaient pas déclarés . rnrnsi je les déclare maintenant , suis-je exposé a un redressement fiscal ?